



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2016

L'An deux mil seize, le dix-sept juin, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été donnée le dix juin deux mil seize, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, Mme Marie-France LE COZ, M. Guy LE SERGENT, Mme Nicole RIOUAT, M. Christophe LE ROUX, Mme Josiane ANDRÉ, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Jérôme LEMAIRE, M. Marcel JAMBOU, M. Gérard VIALE, M. Guy DOEUFF, Mme Christelle COUTHOUIS, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Patricia DELAUAUD, Mme Marie-Josée TOULLEC, Mme Marie-Laure FALCHIER, M. Roger CARNOT, Mme Eva COX, M. Stéphane LE GUERER, Mme Christelle BESSAGUET, M. Arnaud TAËRON, M. Stéphane LE PADAN, Mme Laurence ANSQUER, Mme Denise DECHERF, M. Stéphane POUPON.

Etaient absents :

M. Bruno PERRON, excusé, qui a donné procuration à Mme Pascale LE BOURHIS,
Mme Martine PRIMA, excusée, qui a donné procuration à Mme Marie-Josée TOULLEC,
M. Michel LE GOFF, excusé, qui a donné procuration à Mme Denise DECHERF.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire.

Le Conseil Municipal a choisi M. Sylvain DUBREUIL, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 mars 2016.

DEL 17.06.2016-032 : Attribution des subventions 2016.

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 9 juin 2016,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide, au titre de l'exercice 2016, d'accorder les subventions suivantes (montants exprimés en euros)

<i>Actions scolaires et formations :</i>	Proposition de la commission
Amicale Laïque	1 800
Foyer socio-éducatif - Collège Jean-Jaurès	1 000
Section locale DDEN Bannalec -Le Trévoux	230
Bâtiment CFA 29	250
Chambre des métiers et de l'artisanat d'Ile et Vilaine	50
Foyer socio-éducatif - La Villemarqué	65
Sous-total	3 395
<i>Actions sportives</i>	
Tennis club Bannalécois	4 000
Fleur de Genêt	3 800
Club Gymnique Bannalécois	3 900
U.S.B	4 900
Hand Ball Club Bannalécois	3 500
Dojo Aven - Belon	2 300
Tennis de table	1 700
Club scolaire - Collège Jean-Jaurès	600
Club des Pétanqueurs	500
Comité du Trophée Aven Moros	160
Association des cavaliers Skaër-ar-marc'h	400
Ar Kezeg	500
Skol gouren bro kemperle	120
Sous-total	26 380

<u>Culture, tourisme et animation</u>	-
Comité des Fêtes de Bannalec	7 000
Espace musique	9 000
Amicale des Employés Communaux (A.E.C.B)	10 000
Ensemble Folklorique " Les Genêts d' Or"	5 500
Bann'Anim	2 200
Ass. Les Genets (EHPAD)	2 000
Meta'Blues	1 000
Théâtre "Na"	800
Ar Redadeg	200
Sté du cheval breton de l'aven	1000
Scarlett	400
Sous-total	39 100
<u>Social, humanitaire, santé et hygiène</u>	-
Centre Communal d'Action Sociale	20 550
Croix rouge - Quimperlé	310
Alcool assistance Bannalec-Scaër	300
Secours Populaire Français - Quimperlé	230
Secours Catholique - Quimper	230
APAJH (Ass. pour adultes & jeunes handicapés) - Scaër	185
Eaux et Rivières de Bretagne	50
FNATH (Féd. nat. des accidentés du travail et des handicapés)	100
Ass. Céline & Stéphane / Leucémie Espoir	30
Solidarité Paysans du Finistère - Quimper	30
AFM (Ass. contre les Myopathies)	30
AFSEP (Sclérose en plaques)	30
ADOT 29	30
SEPNB - Bretagne vivante	50
France AVC 29	30

Comité de développement des agriculteurs de l'Aven Laïta	30
Sous-total	22 215
<i>Actions diverses</i>	
U.N.C-A.F.N / U.B.C	410
1792è Section des Médaillés Militaires de Scaër-Bannalec	95
Comité départemental du prix de la résistance et de la déportation	50
U.C.A.B	450
Sous-total	1 005
TOTAL GENERAL	92 095

Décide de rejeter les demandes présentées par:

- Chambre des métiers du Finistère -Cuzon
- PEP29
- Maison familiale rurale - Elliant
- BATIMENT CFA 22
- Tes c@p
- AEP Skol diwan kemper
- Maison familiale ruralé Poullan/mer
- Asso sportive de Kerneuzec
- Bannarace
- Vélo loisirs
- Histoire et patrimoine du pays de Rosporden
- Association des paralysés de France - Finistère
- A.D.A.P.E.I (Ass. parents & amis de pers. handicapées mentales)
- Ass. des Laryngectomisés & des Mutilés de la voix - Lorient
- S.O.S Amitié - Brest
- Secours populaire Français - Brest

- France Alzheimer 29
- Vie Libre - Comité départemental
- Protection civile de Pont-Aven
- Buhez Nevez
- Centre d'information des droits des femmes et des familles (C.I.D.F)
- Sté de chasse du Ster Goz

Décide de verser au titre des interventions en milieu scolaire pour la période de septembre 2016 à juin 2017

7 420 euros à la Fleur de Genet

Décide de verser au titre des retraités de la commune et achat

454 euros à l'amicale du personnel

Décide de verser au titre de la participation aux jeunes bannalécois

720 euros au club gymnyque bannalécois (15€/jeune)

Décide de verser au titre de la convention passée pour l'entretien des parcours

600 euros à Quimper Orientation Coarmor

Décide de verser à titre exceptionnel pour participation au championnat de France

300 euros au club des pétanqueurs.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Yves ANDRE.



Reçu à la Préfecture
du Finistère le

21 JUIN 2016

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Second block of faint, illegible text in the upper middle section.

Third block of faint, illegible text in the middle section.

Fourth block of faint, illegible text in the lower middle section.

